

Dernière Heure

La grève des Inscrits

A MARSEILLE, LES INSCRITS DÉCLARENT LA GREVE EFFECTIVE A PARTIR D'AUJOURD'HUI

Marseille, 18 juin. — Les inscrits ont tenu ce soir, à sept heures, à la Bourse du Travail, une réunion, à laquelle trois cents d'entre eux assistaient.

La grève des inscrits de Marseille, déclarée effective à partir d'aujourd'hui, a été précédée par une manifestation de protestation qui a eu lieu à la Bourse du Travail, après avoir entendu les explications des camarades Héault, Guiller et Joubert sur la situation et les décisions prises par le Comité National de la Fédération dans la séance du 15 juin, ont décidé de passer outre à la proposition de grève générale de solidarité de vingt-quatre heures et ont déclaré se solidariser effectivement avec les inscrits havrais en lutte, et en conséquence, la grève de la section de Marseille est votée.

La Journée Parlementaire

Le calcul de la majorité

(De notre correspondant parlementaire)

Paris, 18 juin. — A l'issue de la séance, les ministres se sont réunis en conseil de cabinet dans la salle qui leur est réservée au Palais-Bourbon, afin d'examiner le scrutin et de se rendre compte si le gouvernement a la majorité de la majorité républicaine.

Le gouvernement a tout à tour étudié le scrutin en considérant non seulement les quatre groupes de gauche, mais aussi les socialistes unifiés dans le compte de la majorité gouvernementale. Dans cette hypothèse, la majorité étant de 433 et la moitié de cette majorité étant de 216, le gouvernement a bien en effet la majorité de la majorité.

La grève des Inscrits

UN HOMME SE JETTE SOUS UN TRAIN

M. Duquersin, garde-barrière au passage à niveau de Senlisse, voyant arriver, à dix heures trois quarts du soir, un individu qui voulait traverser le voie, lui expliqua que c'était impossible, un train étant annoncé, annonçant que son intention était bien arrêtée, il voulut se jeter sous un convoi.

Avec l'aide de deux ouvriers d'usine, le garde-barrière parvint à se débarrasser de l'individu, qui se rendit dans plusieurs établissements faisant l'apologie de Bonnot et de Garnier.

A MAUBEUGE

Tragique suicide

M. Duquersin, garde-barrière au passage à niveau de Senlisse, voyant arriver, à dix heures trois quarts du soir, un individu qui voulait traverser le voie, lui expliqua que c'était impossible, un train étant annoncé, annonçant que son intention était bien arrêtée, il voulut se jeter sous un convoi.

Avec l'aide de deux ouvriers d'usine, le garde-barrière parvint à se débarrasser de l'individu, qui se rendit dans plusieurs établissements faisant l'apologie de Bonnot et de Garnier.

A CAMBRAI

L'assassinat d'une rentière

Le mystère qui enveloppait l'assassinat de Mme veuve Mollet, rentière au boulevard Vauban, à Cambrai, est maintenant éclairci. Le juge d'instruction, après avoir interrogé les témoins, a découvert que le nommé Noël, âgé de 20 ans, dont nous avons annoncé l'arrestation à Donai, a fini par faire des aveux.

A BREST

Le vote de nos élus

Strasbourg, 18 juin. — La grève des inscrits est terminée à Brest.

Les équipages de la Compagnie Cheville ont accepté de reprendre le travail aux conditions suivantes :

Les mécaniciens gagneront par mois, 190 francs au lieu de 170 ; les nettoyeurs, 100 au lieu de 85 et 90 ; les nettoyeurs, 100 au lieu de 50 ; les nettoyeurs, 15 au lieu de 10. Les patrons sont augmentés de 20 francs.

A DUNKERQUE

LA GREVE DE SOLIDARITE DE 24 HEURES EST VOTEE

Dunkerque, 18 juin. — Demain, correspondants particuliers :

Une réunion des inscrits maritimes a eu lieu ce soir à sept heures à deux heures.

Les inscrits maritimes ont décidé de la Fédération, auquel s'est joint tout le comité des inscrits et pêcheurs de Dunkerque, a exposé la situation actuelle. Il a engagé les membres de la Fédération à prouver leur solidarité avec leurs camarades du Havre en votant la grève pour 24 heures.

A BORDEAUX

LA CONQUETE DE L'AIR

Verdun-sur-Meuse, 18 juin. — Parti de Buec matin à quatre heures, le lieutenant-aviateur de Marine, chef de l'escadille de Verdun, est arrivé à six heures, ayant couvert 285 kilomètres.

Le pilote était accompagné de son mécanicien, le sapeur Joussehin.

Le Ministre du Travail

aux mines de Bruay

M. Léon Bourgeois, ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, est venu mardi matin visiter la concession houillère de Bruay en vue d'étudier sur place les conditions de travail dans les mines.

Le ministre a été reçu par M. Elby, directeur général de la Compagnie de Bruay, maître de Bruay.

Primes générales de participation

La première prime était de 2.000 francs, mais ne pouvait, d'après le règlement du Festival Fédéral, être allouée qu'à une société comprenant un minimum de quarante membres.

Or, le sort favorisait la société Philharmonique d'Hellemmes-Lille. Mais cette société, ne comportant pas quarante sociétaires, ne reçut que 1.680 francs.

Une épouse empoisonnée

condamnée à mort

Châteauneuf, 18 juin. — Follement ému par le sort de sa femme Léontine, trente ans, qui trente-neuf ans, journalière à la Verrière, près de Valenciennes, avait surpris son époux en flagrant délit d'adultère avec un garçon meunier. Cependant il avait pardonné, sans faire la moindre remarque. Mais cela eût été à se débarrasser de ce mari rebelle, un beau soir de mars dernier, de l'empoisonner à la soupe. Sa femme succomba après une effroyable agonie.

Le « papier de liberté »

UN COUPLE ADULTERE BENEFICIE DE LA LOI BERANGER

Pont-Audemer, 18 juin. — Le tribunal correctionnel de Pont-Audemer vient de rendre un jugement qui crée, en matière d'adultère, une nouvelle jurisprudence ; il a accordé le bénéfice de la loi Berenger à une épouse coupable et à son « complice ».

Le cambrioleur à la bombe

en Cour d'Assises

Paris, 18 juin. — L'Italien Atroldio Patucelli, qui comparait devant la cour d'assises de la Seine, est un anarchiste des plus dangereux, expulsé de France en 1914 après y avoir subi deux condamnations. On ne l'emmena pas de nous renvoyer et de s'installer dans les environs de Paris, à Lagry, où il vécut tranquillement sans se fâcher cependant à cause de sa bombe.

Primes d'attribution

Les médailles, décernées au tambour-major des fêtes de la Fédération, ont été attribuées à un total de 500 francs.

2^e médaille, décernée au tambour-major de la fanfare de Rouvrou-Nouméa.

A LILLE

La reddition d'un jeune évadé

A deux heures du soir, hier mardi, un jeune homme d'une douzaine d'années se présentait au poste du 1^{er} arrondissement, rue du Préau, et déclarait aux agents qu'il venait se constituer prisonnier.

A WASQUEHAL

Terrible accident

Dernièrement, la Société A. L'Énergie Electrique du Nord de la France a fait procéder à des améliorations dans son usine de Wasquehal et des chaudières avaient été installées dans un nouveau bâtiment, à l'entrée de l'usine.

M. Augagneur demande le renvoi de son projet à la commission

La discussion est terminée et l'on croit le moment arrivé où l'on votera sur le contre-projet de M. Augagneur.

Mais M. Augagneur essaie une nouvelle tactique. Il demande le renvoi de son projet à la commission, aux applaudissements des antiproporcionnalistes.

M. Poincaré pose la question de confiance

Le renvoi repoussé par 346 voix contre 197

M. POINCARÉ. — Le gouvernement repousse également le renvoi et pose la question de confiance.

Cette déclaration produit une vive agitation. Les députés se forment en groupes et discutent dans un bruit intense.

AU SENAT

Paris, 18 juin. — La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Antonin Dubost. On adopte les crédits pour la délimitation de la frontière entre l'Afrique équatoriale française et le Cameroun.

Le marché des cafés

LE PROJET DE RESOLUTION DU CITOYEN BRIQUET REPOUSSE PAR LA COMMISSION DES DOUANES

Paris, 18 juin. — La commission sénatoriale des douanes, saisie du projet relatif à l'admission temporaire des bières, a fait choix de M. Lourties comme rapporteur favorable à l'adoption du projet voté par la Chambre, sans modification.

Un scandale clérico-militaire en Belgique

Un officier ne salue pas une procession. — Coût : 12 jours d'arrêt

Un break dans un ravin

Plusieurs officiers blessés

Un notaire remis à l'ombre

Trouves, 18 juin. — M. Camusot, notaire à Saint-Lyé, contre qui des plaintes avaient été portées, a été remis à l'ombre.

Le calcul de la majorité

(De notre correspondant parlementaire)

Le vote de nos élus

Strasbourg, 18 juin. — La grève des inscrits est terminée à Brest.

LA CONQUETE DE L'AIR

Verdun-sur-Meuse, 18 juin. — Parti de Buec matin à quatre heures, le lieutenant-aviateur de Marine, chef de l'escadille de Verdun, est arrivé à six heures, ayant couvert 285 kilomètres.

Le Ministre du Travail

aux mines de Bruay

M. Léon Bourgeois, ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, est venu mardi matin visiter la concession houillère de Bruay en vue d'étudier sur place les conditions de travail dans les mines.

LA REDDITION D'UN JEUNE EVADÉ

A deux heures du soir, hier mardi, un jeune homme d'une douzaine d'années se présentait au poste du 1^{er} arrondissement, rue du Préau, et déclarait aux agents qu'il venait se constituer prisonnier.

LA WASQUEHAL

Terrible accident

Dernièrement, la Société A. L'Énergie Electrique du Nord de la France a fait procéder à des améliorations dans son usine de Wasquehal et des chaudières avaient été installées dans un nouveau bâtiment, à l'entrée de l'usine.

Primes générales de participation

La première prime était de 2.000 francs, mais ne pouvait, d'après le règlement du Festival Fédéral, être allouée qu'à une société comprenant un minimum de quarante membres.

Or, le sort favorisait la société Philharmonique d'Hellemmes-Lille. Mais cette société, ne comportant pas quarante sociétaires, ne reçut que 1.680 francs.

Une épouse empoisonnée

condamnée à mort

Châteauneuf, 18 juin. — Follement ému par le sort de sa femme Léontine, trente ans, qui trente-neuf ans, journalière à la Verrière, près de Valenciennes, avait surpris son époux en flagrant délit d'adultère avec un garçon meunier. Cependant il avait pardonné, sans faire la moindre remarque. Mais cela eût été à se débarrasser de ce mari rebelle, un beau soir de mars dernier, de l'empoisonner à la soupe. Sa femme succomba après une effroyable agonie.

Le « papier de liberté »

UN COUPLE ADULTERE BENEFICIE DE LA LOI BERANGER

Pont-Audemer, 18 juin. — Le tribunal correctionnel de Pont-Audemer vient de rendre un jugement qui crée, en matière d'adultère, une nouvelle jurisprudence ; il a accordé le bénéfice de la loi Berenger à une épouse coupable et à son « complice ».

Le cambrioleur à la bombe

en Cour d'Assises

Paris, 18 juin. — L'Italien Atroldio Patucelli, qui comparait devant la cour d'assises de la Seine, est un anarchiste des plus dangereux, expulsé de France en 1914 après y avoir subi deux condamnations. On ne l'emmena pas de nous renvoyer et de s'installer dans les environs de Paris, à Lagry, où il vécut tranquillement sans se fâcher cependant à cause de sa bombe.

Primes d'attribution

Les médailles, décernées au tambour-major des fêtes de la Fédération, ont été attribuées à un total de 500 francs.

2^e médaille, décernée au tambour-major de la fanfare de Rouvrou-Nouméa.

A LILLE

La reddition d'un jeune évadé

A deux heures du soir, hier mardi, un jeune homme d'une douzaine d'années se présentait au poste du 1^{er} arrondissement, rue du Préau, et déclarait aux agents qu'il venait se constituer prisonnier.

A WASQUEHAL

Terrible accident

Dernièrement, la Société A. L'Énergie Electrique du Nord de la France a fait procéder à des améliorations dans son usine de Wasquehal et des chaudières avaient été installées dans un nouveau bâtiment, à l'entrée de l'usine.

DANS LA REGION

Après les fêtes de Lille

Le tirage au sort des primes du Festival Fédéral

Sous la présidence de M. Richart, président de la Fédération des Musiciens du Nord et du Pas-de-Calais, cette opération, qui a eu lieu à trois heures de l'après-midi dans la salle des mariages à la Mairie de Lille a duré jusqu'à près de six heures du soir.

Primes d'attribution

Les médailles, décernées au tambour-major des fêtes de la Fédération, ont été attribuées à un total de 500 francs.

2^e médaille, décernée au tambour-major de la fanfare de Rouvrou-Nouméa.

Un notaire remis à l'ombre

Trouves, 18 juin. — M. Camusot, notaire à Saint-Lyé, contre qui des plaintes avaient été portées, a été remis à l'ombre.